# **Elingueur : risques et moyens de prévention**

|  |
| --- |
| **Élingueur** |
| **Dangers** | **Risques** | **Évaluation des risques**  | **Mesures de prévention**  | **Évaluation risque résiduel** | **Remarques** |
| Décrochage de la charge, chute d’objets | * Blessures corporelles graves
* Écrasement
* Décès
 |  | * S’assurer que le travailleur dispose bien des connaissances et des compétences nécessaires pour pouvoir occuper le poste de travail.
* Rappeler à tous les nouveaux travailleurs, les points d’attention et les interdictions formelles à respecter.
* Former à la maîtrise des méthodes et du matériel d’accrochage en fonction du type de charge (avec ou sans point d’accrochage, forme, volume, masse, etc.).
* Mettre le matériel d’élingage adapté à disposition, accompagné de la notice d’utilisation.
* Prévoir le cerclage systématique des charges multiples pour solidariser l’ensemble de la charge.
* Organiser les zones de travail afin qu’elles soient indépendantes du circuit de déplacement des charges ou prévoir une procédure d’écartement des personnes de la zone parcourue lors de la manœuvre et faire dégager toute personne de l’environnement de travail durant la manœuvre.
* Porter des équipements de protection individuelle : casque et chaussures de sécurité.
 |  |  |
| Rupture de l’élingue, chute d’objets  | * Blessures corporelles graves
* Écrasement
* Décès
 |  | * Mettre en place une politique d’achat pour assurer l’acquisition de matériel répondant aux normes de sécurité.
* Organiser les contrôles périodiques des accessoires de levage par un service externe de contrôle technique. Consigner les résultats de ces contrôles.
* Faire vérifier, par une personne compétente, le matériel à chaque fois qu’un événement exceptionnel a pu avoir des conséquences dommageables. (Consigner les résultats de ces vérifications).
* Gérer et stocker adéquatement les élingues :
* Identification présente pour chaque élingue (CMU, marquage CE et norme de sécurité, notice d’instruction/utilisation du fabricant, etc.).
* Stockage dans des locaux secs, à l’abri des rongeurs, hors températures extrêmes, UV et salissures, etc.
* Graissage des élingues métalliques avant le stockage et nettoyage avant l’utilisation.
* Instaurer un contrôle visuel systématique de l’état des élingues avant leur utilisation (fournir les consignes pour le contrôle visuel et mettre à disposition les résultats des contrôles périodiques).
* Instaurer une procédure de mise au rebut systématique des élingues présentant des signes d’usure (fibres satinées, coutures abîmées, déchirures, moisissures, décoloration des fils, corrosion, déformation des maillons, etc.) et des élingues non identifiées
* Interdire le martelage des chaînes, les réparations « maison », la mise en contact des câbles avec des produits corrosifs.
* Appliquer systématiquement d’un coefficient de sécurité à la CMU.
* Former et informer sur les procédures de stockage, de vérification, de mise au rebut, etc.
* Porter un casque de protection, des chaussures de sécurité (type S3), des gants de protection contre les risques mécaniques, l’abrasion et la perforation.
* Faire dégager toute personne de l’environnement de travail durant la manœuvre.
 |  |  |
| Basculement de la charge : chute d’objets | * Blessures corporelles graves
* Écrasement
* Décès
 |  | * Déterminer correctement le centre de gravité de la charge (au-dessus et à la verticale du centre de gravité).
* Examiner systématiquement, avant le levage, le parcours de la charge (obstacles, passage au-dessus de personnes, etc.).
* Faire dégager toute personne de l’environnement de travail durant la manœuvre
* Vérifier la zone de dépose : nature du sol, planéité, cales, dégagement, etc.
* Former aux signaux sonores et aux gestes visuels de commandement.
* Porter les EPI : casque de protection, chaussures de sécurité, gants de protection, etc.
 |  |  |
| Postures non adaptées | * Coincement des membres supérieurs
* Blessures corporelles
 |  | * S’assurer que la charge est bien stabilisée au sol avant de décrocher les élingues.
* Fournir les instructions pour interdire le placement des mains entre la charge et l’élingue et interdire tout positionnement sous la charge.
 |  |  |

**Disclaimer : Cet inventaire des risques est fourni à titre indicatif et doit impérativement être adapté à la situation réelle dans l’entreprise. Prévention et Intérim ne saurait être tenu responsable des inexactitudes ou de l’incomplétude des informations fournies par le présent document. Les informations qu’il contient ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques. Par conséquent, l’utilisateur ne doit en aucun cas les considérer comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques. En outre, diverses manières d’analyser les risques sont possibles, par exemple, le graphe de risques, la méthode « Kinney » ou l’évaluation du risque selon des gradations (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé).**